



Un guide d'introduction à la reddition de comptes des données du Fonds de finance sociale pour les organisations à vocation sociale

À propos du Fonds de finance sociale

Le Fonds de finance sociale (FFS) est une initiative du gouvernement du Canada conçue pour débloquer de nouvelles sources de financement afin d'aider les organismes à vocation sociale (OVS) — tels que les organismes à but non lucratif, les organismes de bienfaisance, les entreprises sociales et les coopératives — à accroître leur impact.

Grâce au FFS, le gouvernement investit dans des grossistes, qui investissent ensuite dans des intermédiaires de finance sociale (IFS). Les IFS, à leur tour, fournissent un financement et un soutien aux OVP qui créent des changements sociaux, culturels et environnementaux positifs dans leurs communautés.

L'objectif du FFS n'est pas seulement d'accroître l'accès au capital, mais aussi de renforcer les pratiques de mesure et de gestion de l'impact dans l'écosystème de la finance sociale au Canada. En améliorant la manière dont les données d'impact sont recueillies et partagées, le FFS aide tout le monde — des OVP aux investisseurs et aux décideurs — à mieux comprendre ce qui fonctionne et où s'améliorer.

Qui est L'Approche commune?

L'Approche commune de la mesure d'impact travaille avec le gouvernement du Canada pour simplifier, améliorer la flexibilité et augmenter l'utilité de la mesure d'impact dans le cadre du FFS pour tous les participants — grossistes, IFS et OVP.

Au cours des dix premières années du FFS, L'Approche commune soutient tous les acteurs impliqués dans l'utilisation de **la Norme commune des données d'impact (Norme des données)** — une structure partagée qui facilite la mesure, la gestion et le partage des données d'impact.

Notre approche de la mesure d'impact met au centre les besoins des OVP. Cela signifie se concentrer sur des organisations ayant pour mission de promouvoir **des objectifs sociaux, culturels ou environnementaux**, et de les habiliter à choisir des indicateurs et des outils qui ont du sens pour leur travail. Aucun indicateur standard ici!

En plaçant les OVP au centre, cette approche vise à :

- Réduire le dédoublement et le fardeau de la reddition de comptes.
- Respecter la diversité des missions et des contextes des organisations.
- Améliorer la qualité globale, la comparabilité et l'utilité des données d'impact.

En fin de compte, de meilleures données aident tout le monde, des bailleurs de fonds jusqu'aux investisseurs et aux communautés, à prendre des décisions éclairées et à maximiser l'impact positif.

Qu'est-ce que la Norme commune des données d'impact?

La Norme commune des données d'impact (norme des données) est une manière partagée et structurée de représenter les renseignements sur l'impact. Cela permet aux organisations, peu importe le cadre ou le logiciel qu'elles utilisent, de décrire leurs résultats et leurs indicateurs dans un format cohérent. La Norme des données ne remplace pas vos indicateurs, cadres ou systèmes actuels. Elle aide plutôt à les lier.



En termes simples, la Norme des données sert de langue commune pour les données d'impact, facilitant l'échange de renseignements entre les OVP, les IFS, les grossistes et le gouvernement du Canada.

Pour l'utiliser, vous avez simplement besoin d'un outil conforme à la norme de données, comme un modèle de feuille de calcul ou un logiciel, qui peut exporter vos données d'impact dans le bon format.

Parmi les avantages de l'utilisation généralisée de la Norme commune des données d'impact, notons les suivants...

...un fardeau atténué en ce qui concerne l'établissement de rapports. Les OVS peuvent enregistrer les données à un seul endroit plutôt que de saisir de nouveau des renseignements dans plusieurs formulaires ou de se connecter à plusieurs plateformes d'établissement de reporting.

...la flexibilité. Au lieu d'avoir une liste d'indicateurs souvent inappropriés ou d'être obligés d'utiliser un logiciel qui ne répond pas à leurs besoins en matière d'établissement de rapports, les OVS auront la possibilité de choisir l'approche de mesure (méthode de collecte, outils, sélection d'indicateurs) la plus adaptée à leurs besoins.

...des opportunités pour avoir un meilleur impact. Étant donné que toutes leurs données se trouveront à un seul endroit, c'est-à-dire dans leur propre logiciel plutôt que dans le portail de leurs investisseurs, les OVS seront en mesure d'analyser leur impact plus facilement et plus précisément, d'apprendre davantage de leurs données et de prendre des décisions éclairées pour améliorer leur impact.

Comment puis-je satisfaire aux exigences de reddition de comptes pour le FFS?

Si vous recevez un investissement par l'intermédiaire du FFS, vous devrez partager des données d'impact annuelles avec votre investisseur (votre IFS). Chaque investisseur peut avoir des exigences de reddition de comptes légèrement différentes, alors vérifiez toujours avec eux d'abord.

 Apprenez-en plus sur le travail de l'Approche commune avec le Fonds de finance sociale

Voici un aperçu des principaux renseignements que vous pourriez être amené à déclarer :

1. À propos de votre organisation

Les détails de base concernant votre organisation sont généralement fournis une fois et mis à jour uniquement lorsqu'il y a un changement. Cela comprend :

- Nom et adresse
- Type d'organisation (p. ex., à but non lucratif, à but lucratif, coopérative, organisme de bienfaisance enregistré)
- Secteurs desservis
- Localités desservies
- Provinces/territoires desservis
- Populations principales desservies

2. À propos de votre impact

Chaque année, on vous demandera de décrire la différence que votre organisation fait, y compris :

- Les résultats ou objectifs auxquels votre travail contribue.
- Les thèmes ou Objectifs de développement durable (ODD) qui se rapportent à vos activités.
- Les indicateurs que vous utilisez pour mesurer les progrès (p. ex. « nombre de personnes formées », « tonnes de déchets détournés », « familles logées »), ainsi que vos résultats les plus récents.

3. À propos de l'équité et du leadership

Tous les quatre ans, on vous demandera de partager :

- La composition de votre équipe de direction et de votre conseil d'administration (p. ex. la représentation en matière de genre et de diversité).

- Les résultats d'une Évaluation des investissements sous l'angle de l'équité sociale (IOES), qui vous aide à réfléchir à la manière dont l'équité et l'inclusion sont intégrées dans votre organisation.

4. Renseignements financiers

Votre investisseur peut recueillir certains renseignements financiers de votre organisation pour répondre aux exigences de reddition de comptes du FFS. Ces renseignements financiers sont déclarés séparément de vos données d'impact, en utilisant différents formulaires ou processus. Votre investisseur vous guidera sur ce qu'il faut fournir et comment le soumettre.

Comment choisir un outil pour déclarer mes données?

Pour le SFF, vous devrez utiliser un outil qui est aligné à la Norme commune des données d'impact. Cela garantit que vos données d'impacts peuvent être facilement partagées avec votre (vos) investisseur(s) dans un fichier unique et normalisé connu sous le nom de [capsule de données d'impact](#).

Voici quelques cas d'utilisation pour vous aider à trouver l'outil aligné le mieux adapté à vos besoins :

Cas 1: Vous utilisez déjà un logiciel aligné ou un utilitaire de données aligné : • Gabarit de rapport du FFS pour les OVS (Excel) • Extension Airtable	• Si nécessaire, nous vous aiderons à exporter une capsule de données d'impact.
Cas 2: Vous utilisez actuellement un logiciel ou une plateforme sur mesure qui n'est pas aligné sur l'Approche commune. Il peut s'agir de logiciel pour stocker vos données d'impact ou d'autres données pertinentes, comme un logiciel de gestion des relations avec la clientèle ou de gestion de projet.	• Communiquez avec nous et dites-nous de quel logiciel il s'agit. L'Approche commune peut communiquer avec votre fournisseur de logiciel ou votre équipe technique interne afin de discuter d'un éventuel alignement.

Cas 3: Vous utilisez actuellement des tableurs pour gérer des données.	• <i>Si vous aimez votre système</i>, L'Approche commune peut vous mettre en contact avec nos partenaires techniques pour vous aider à exporter une capsule de données d'impact en apportant un minimum d'ajustements à votre système. Cela peut entraîner un petit coût supplémentaire, en fonction de la complexité de votre tableur. • <i>Si vous n'aimez pas votre système</i>, envisagez d'utiliser le Gabarit de rapport du FFS pour les OVS ou une autre option de logiciels.
Cas 4: Vous n'utilisez actuellement aucun logiciel ou aucun tableur pour faire le suivi des données d'impact.	• Envisagez de faire l'une des choses suivantes : ○ Utilisez le Gabarit de rapport du FFS ○ Examinez si un outil que vous utilisez à d'autres fins pourrait être un bon outil de suivi des données d'impact – points de bonification s'il est fortement personnalisable et dispose d'intégrations API; ou ○ Acquérir un nouveau logiciel (en anglais seulement) – explorez les options de logiciels alignés avec nous; • En savoir plus sur le modèle de reddition de comptes du FFS • Découvrez notre article de blogue, « Choisir le bon logiciel de mesure ».

Nous recommandons fortement que chaque intermédiaire de finance sociale (IFS) et chaque organisme à vocation sociale (OVS) utilisent leur propre logiciel préféré. Cela permet à chaque organisation d'utiliser le logiciel qui lui convient le mieux plutôt que celui de son bailleur de fonds.

Prochaines étapes pour se préparer à la reddition de comptes du FFS

Chaque organisation commencera à un endroit différent. Les étapes indiquées ci-dessous décrivent les exigences pour tous les OVP participant au FFS, ainsi que des mesures optionnelles, mais fortement recommandées, pour améliorer votre pratique globale de mesure d'impact.

ÉTAPES REQUISES

Ces étapes sont obligatoires pour satisfaire aux exigences annuelles de reddition de comptes du FFS :

1. Recueillir et organiser vos données

Rassemblez les renseignements dont vous aurez besoin pour rendre compte à votre investisseur (comme indiqué [ci-dessus](#)).

2. Utilisez un outil aligné avec la Norme commune des données d'impact

Enregistrez et partagez vos données au moyen d'un outil aligné sur la Norme de données, tel que le Modèle de reddition de comptes du FFS pour les OVP. Cela garantit que votre investisseur peut facilement combiner vos données avec d'autres rapports pour les soumettre au FFS.

3. Soumettre vos données à votre investisseur

Travaillez directement avec votre investisseur pour confirmer quelles données il a besoin, à quel moment vous devez les soumettre et de la manière les soumettre. Chaque investisseur peut avoir des processus légèrement différents.

ÉTAPES FORTEMENT RECOMMANDÉES

Ces étapes ne sont pas requises par le FFS, mais elles aideront votre organisation à établir de bonnes bases pour la mesure d'impact et à faciliter la reddition de comptes au fil du temps :

1. Vérifier votre préparation et accéder à un soutien gratuit

Répondez au court [questionnaire sur l'orientation \(en anglais\)](#) pour que les OVP reçoivent des recommandations personnalisées pour le coaching, les programmes de cohorte et les outils qui correspondent à vos besoins.

2. [Réservez une séance individuelle](#) avec L'Approche commune

Rencontrez l'équipe du Fonds de finance sociale de L'Approche commune pour examiner votre système actuel, explorer les options d'outils et planifier vos prochaines étapes pour vous aligner à la Norme des données.

L'Approche commune est là pour aider!

Si vous recevez un investissement par l'intermédiaire du Fonds de finance sociale, vous n'avez pas à naviguer seul dans la collecte de données ou la reddition de comptes.

Un soutien individuel est disponible au cours des premières années du FFS, et nous vous encourageons à en profiter. Notre équipe peut vous aider à résoudre des problèmes, à choisir le bon outil de reddition de comptes et à vous sentir en confiance quant aux données que vous partagez avec votre investisseur.

Notre objectif est de rendre la mesure d'impact et la reddition de comptes plus simples, plus significatives et plus précieuses pour vous, vos partenaires et les communautés que vous servez.

 **Communiquez avec nous :** socialfinancefund@commonapproach.org

 **Réservez une réunion avec nous :** <https://calendar.app.google/PvD4tCsz821x23c28>

 **En savoir plus :** <https://www.commonapproach.org/fr/fonds-de-finance-sociale/>